

Environmental and Social Completion Sheet (ESCS)

Overview

Project Name:	TRANSPORT URBAIN METTIS METZ
Project Number:	2011-0267
Country:	France
Project Description:	Aménagement de deux lignes de bus en site propre sur 17.8 km et acquisition d'une flotte de 27 bus hybrides de grande capacité (24 m).

Summary of Environmental and Social Assessment at Completion

EIB notes the following key Environmental and Social outcomes at Project Completion.

Conformément à la législation française (articles 122-1 et R-122-13 du code de l'environnement), le projet a été soumis à une évaluation d'impact et à une évaluation des incidences sur l'eau et les milieux aquatiques (Loi sur l'eau). Le projet a obtenu les avis favorables de l'autorité environnementale et il a été déclaré d'utilité publique le 17 mai 2010.

Comme signalé dans l'avis de l'autorité environnementale sur le dossier loi sur l'eau, aucun site réglementaire (Natura 2000 inclus) n'a été impacté.

La gêne occasionnée aux riverains par les travaux METTIS n'a pas fait l'objet de compensations financières. Les commerçants et entreprises impactées par les travaux ont été indemnisés par le biais de la Commission d'Indemnisation Amiable des Entreprises (CIAE). Environ 80% des dossiers examinés par la Commission, qui ont été déposés entre février 2011 et le 31 juillet 2014, ont donné lieu au vote d'une indemnisation, représentant un montant total cumulé de 2,8 Mio EUR sur la période considérée. A ce jour, 3 dossiers font l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg.

Impacts pendant la phase opérative : les impacts prévus au niveau des voies nouvelles ainsi qu'au niveau du centre de maintenance et des parcs relais par la création de 21 ha environ de surfaces imperméabilisées ont été compensés par des accompagnements végétaux le long du tracé et des plantations. Le bilan des plantations est d'environ 350 arbres supplémentaires. Par ailleurs des bassins de décantation des eaux pluviales ont permis de minimiser les effets des imperméabilisations.

Au niveau du bruit, le projet génère de manière générale des impacts positifs du fait de la diminution du trafic automobile. Toutefois la faible augmentation du bruit sur un nombre limité de secteurs (secteur des Intendants Joba, Camille Hocquard, Pont-Rouge) a été mitigée par la limitation de la vitesse à 30 km/h. Aucune mesure d'atténuation complémentaire (isolement des façades) n'a été mise en œuvre sur les habitations riveraines dans la mesure où les sites concernés figurent déjà en zone présentant des niveaux sonores plus élevés que ceux projetés dans le cadre du projet METTIS, en raison de la présence, à proximité, de voies ferrées.

Atténuation du changement climatique : du fait du manque de données fiables sur l'impact du projet sur le transfert modal, il est difficile d'évaluer ex-post la baisse des émissions de CO₂ due au projet (estimée de l'ordre de 1 200 t CO₂/an lors de l'instruction). Les données de la nouvelle enquête-ménage permettront de mieux estimer cet effet.



Luxembourg, 01 October 2015

Compte tenu des objectifs vertueux poursuivis et hormis quelques aspects négatifs à caractère ponctuel et à caractère temporaire pendant la phase de chantier (bruit, vibrations, interruptions du trafic) pour lesquels des mesures de mitigation ont été prises, les effets sur l'environnement ne peuvent être que bénéfiques grâce à la réduction des nuisances dues au trafic automobile et l'amélioration des performances énergétiques du nouveau matériel roulant. Par ailleurs, sur le plan social, le projet a permis de désenclaver certains quartiers en difficulté (à Borny et à Woippy).

Summary opinion of Environmental and Social aspects at completion:

Sur la base des rapports du promoteur, BEI est de l'opinion, que le projet a été mise en œuvre en conformité avec la législation Européenne et aux standards de la BEI.